

## Compte-rendu de la réunion des fédérations du 28 novembre 2018

25 fédérations ou unions étaient présentes : URIF, UFSE, FNAF, FSPBA, Cheminots, FNIC, Commerce et services, Construction-Bois et ameublement, Équipement-Environnement, FERC, Finances, Métallurgie, FNME, Organismes sociaux, Ports et Docks, Professionnels de la vente, SNJ, Santé et Action Sociale, Services publics, Spectacle, THCB, Transports, FNTE, UCR, Verre et céramique.

La quasi-totalité des fédérations présentes partagent les propos introductifs caractérisant la période revendicative présenté par Philippe.

Elles partagent la démarche s'agissant de l'analyse « mouvement gilets jaunes » et la nécessaire convergence des mobilisations là où c'est possible, dans le respect des valeurs de la CGT et de lutte contre les idées d'extrême droite. Il a été collectivement acté qu'il fallait « monter » d'un cran et ne pas oublier de mettre en cause le Patronat. Les principaux thèmes retenus sont : augmentation des salaires (avec notamment l'augmentation du SMIC), accès aux services publics et réforme de la fiscalité, notamment le rétablissement de l'ISF.

S'agissant de la dimension unitaire, elle est à géométrie variable selon les professions, une réunion unitaire (8 organisations) dans la Fonction publique aura lieu le 18 décembre, au niveau confédéral une date est en cours de validation (mi-décembre).

Les fédérations, compte tenu de leurs périmètres de syndicalisation, ne sont pas toutes au même niveau de construction du rapport de force. De plus nos camarades Cheminots et des Transports doivent respecter un délai d'au moins 2 semaines pour lancer des préavis de grève. Cependant une coordination de différentes initiatives peut être organisée dès les premiers jours du mois de décembre pour inscrire le mouvement social dans la durée en ayant comme perspectives interprofessionnelles les journées des 1<sup>er</sup> et 14 décembre (Cf. note confédérale) et la journée de 24 heures de grève du début d'année 2019.

Pour inscrire le mouvement social dans la durée, et faire monter le rapport de force, les journées d'actions suivantes ont déjà été communiquées par les fédérations, elles pourraient constituer le premier socle de la poursuite de la mobilisation et voir comment, en lien avec les unions départementales et autres fédérations, on consolide le plan de travail :

- FNME et Ports et docks grèves les 3 et 13 décembre avec possibilité de « black-out » FNME à compter du début d'année, la FD Port et docks aura des actions fortes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Cheminots, possibilité à partir du 17/18 novembre (dépôt préavis) ainsi que les Transports routiers ;

- Commerce et services les 29 novembre, 13 et 19 décembre avec lancement de grèves reproductibles dans les centres commerciaux ;
- FERC et Organismes sociaux ont des mobilisations communes autour du service public de l'emploi les 6 et 19 décembre ;
- UCR, le 18 décembre (unité la plus large) ;
- FNIC, grèves qui continuent et s'amplifient dans les raffineries depuis le 20 novembre autour des négociations salariales mais également dans le caoutchouc).

Des rencontres régulières avec les fédérations seront organisées pendant tout le mois de décembre pour faire un point sur les mobilisations en cours et à venir. À ce titre, Il est regrettable qu'un autre compte rendu de cette réunion soit publié dans le journal « Les Échos » daté du 30 novembre/1<sup>er</sup> décembre.